



---

**ARRÊTÉ PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.**

---

**ARRÊTÉ N° 2026\_040**

**Le Maire de la Commune de VOUGY,**

VU le code de l'action sociale et des familles et notamment les articles L 123-6 et R 123-11 ;

VU la délibération du conseil municipal n°D2026\_34b en date du 16 avril 2026, fixant à 8 le nombre des membres du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.), de la commune de Vougy ;

CONSIDÉRANT que le Conseil d'administration du C.C.A.S., présidé par le Maire, est composé à nombre égale de membres élus en son sein par le conseil municipal et de membres nommés par arrêté municipal parmi des personnes non membres du conseil municipal ;

VU la publication de l'avis du maire informant du renouvellement du conseil d'administration du C.C.A.S. auprès des associations qui œuvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion, par l'Union départementale des associations familiales, par les associations de retraités et de personnes âgées et par les associations de personnes handicapées ;

VU les différentes candidatures proposées ;

**A R R Ê T É**

**Article 1** - Sont nommés membres du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de VOUGY :

- Madame GLIÈRE Marie-Christine
- Madame RUBIN-DELANCHY Christine
- Monsieur COLLET Jean-Michel
- Monsieur AVOGADRO Noël

**Article 2** - La directrice générale des services est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à chacune des personnes concernées.

Ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet de la Haute-Savoie

Fait à Vougy, le 11/06/2026

**Le Maire**

**Yves MASSAROTTI**

